

Communiqué de presse

14 juillet 2026

La BCE sélectionne 36 prestataires de services de paiement pour participer au projet pilote sur l'euro numérique

- Un projet pilote sera mené à la BCE et dans plusieurs banques centrales nationales de l'Eurosystème afin de tester les fonctionnalités de l'euro numérique
- Plus de 50 candidatures ont été reçues, reflétant le vif intérêt et la forte mobilisation des acteurs du marché
- Les participants sélectionnés couvrent un large éventail de tailles et de modèles d'activité, et offrent une vaste couverture géographique

La Banque centrale européenne (BCE) a sélectionné 36 prestataires de services de paiement (PSP) issus de l'ensemble de la zone euro pour participer au projet pilote sur l'euro numérique. L'exercice pilote est essentiel pour tester les fonctionnalités techniques et les processus opérationnels de l'euro numérique, ainsi que pour affiner l'expérience des utilisateurs. Ce projet pilote vise à soutenir les travaux préparatoires en cours concernant l'émission potentielle d'un euro numérique, et devrait débuter au second semestre 2027 pour une durée de 12 mois.

À la suite d'un [appel à manifestation d'intérêt](#) en mars 2026, l'Eurosystème a reçu plus de 50 candidatures de PSP, reflétant le vif intérêt et la forte mobilisation des acteurs du marché. Les candidats ont été évalués sur la base d'un ensemble de [critères d'éligibilité](#) prédéfinis. Les participants sélectionnés, parmi lesquels figurent des banques et des prestataires de services non bancaires, couvrent un large éventail de tailles et de modèles d'activité, et offrent une vaste couverture géographique, garantissant un environnement de test et d'apprentissage diversifié et représentatif pour l'euro numérique.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site internet : <https://www.ecb.europa.eu>

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

« Le vif intérêt du marché pour cet exercice pilote démontre la volonté du secteur privé de s'engager activement et de faire progresser rapidement le projet d'un euro numérique afin de renforcer le paysage européen des paiements », a déclaré Piero Cipollone, membre du directoire de la BCE et président du groupe de travail de haut niveau sur un euro numérique. « Nous souhaitons vivement renforcer cette mobilisation en travaillant et en apprenant aux côtés des prestataires de services de paiement européens pour mettre au point un euro numérique sûr, efficace et inclusif. »

Le projet pilote utilisera une version bêta de l'euro numérique. Il sera, sur le plan fonctionnel et technique, proche de l'euro numérique tel qu'envisagé dans le projet de législation, mais n'aura pas cours légal.

Certains des prestataires sélectionnés – appelés PSP distributeurs – donneront au personnel de l'Eurosystème l'accès à la version bêta des services en euro numérique, tels que l'ouverture de leur compte et le paiement en euro numérique en version bêta. D'autres – appelés PSP acquéreurs – fourniront leurs services à des commerçants sélectionnés et leur permettront de recevoir des paiements en euro numérique en version bêta. Certains prestataires joueront un double rôle d'acquéreur et de distributeur.

Le projet pilote se déroulera à la BCE et dans 19 banques centrales nationales de la zone euro, à savoir en Belgique, en Allemagne, en Estonie, en Irlande, en Grèce, en Espagne, en France, en Croatie, en Italie, à Chypre, en Lettonie, en Lituanie, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Autriche, au Portugal, en Slovénie, en Slovaquie et en Finlande. Le projet pilote prend en compte le fait que certains PSP sélectionnés peuvent fournir des services pilotes dans des pays autres que celui où ils sont établis.

Le projet pilote associera le personnel de la BCE et des banques centrales nationales participantes, ainsi que des acteurs du commerce électronique et des commerçants proposant des services du quotidien dans leurs locaux (par exemple des cafétérias et des restaurants). Le personnel des banques centrales participantes aura la possibilité d'effectuer des paiements en euro numérique en version bêta de particulier à particulier (en ligne et hors ligne) et de particulier à professionnel (aussi bien dans les points de vente physiques, y compris les terminaux de paiement logiciels, que *via* le commerce électronique, y compris par paiements mobiles).

Le projet pilote contribuera également à affiner la conception de l'euro numérique et l'expérience utilisateur. Des points d'étape réguliers seront publiés sur la page internet de la BCE consacrée au [projet pilote sur l'euro numérique](#). Pour la suite, les prestataires de services de paiement sélectionnés travailleront en étroite collaboration avec leurs banques centrales nationales respectives et la BCE afin de procéder aux préparatifs nécessaires à cet exercice pilote.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Georgina Garriga Sánchez, par téléphone au : +49 69 1344 95368.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.bankingsupervision.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France